

2FOPEN-JS

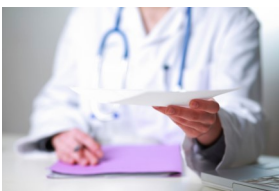


## Un nouveau comité rejoint la 2FOPEN-JS

**2FOPEN-JS 97-2 (La Martinique)**  
René Marie RAPHAEL, Président

## Certificat médical Rentrée sportive 2017/2018

Les NOUVEAUX LICENCIÉS 2017/2018 ainsi que les ANCIENS LICENCIÉS N'AYANT PAS RENOUVELÉ la saison 2016/2017 devront impérativement fournir un **certificat médical de non contre-indication**.



Les personnes qui RENOUVELLENT leur licence SANS INTERRUPTION DE SAISON SPORTIVE et sans possibilité d'obtenir un certificat médical, devront **remplir le questionnaire intitulé QS-SPORT (Cerfa 15699\*01) et l'attestation questionnaire de santé**, deux documents (\*) remis par les comités et clubs affiliés 2FOPEN-JS.

L'attestation questionnaire de santé devra être dûment complétée et signée par le futur licencié 2FOPEN-JS et conservée au sein du Comité Départemental ou section concernée.

Le certificat médical ne concerne pas les licenciés participant aux activités culturelles ou touristiques, sauf pour tous les licenciés inscrits aux séjours sportifs tels que séjours golfeques, randonnées pédestres, ski ou raquettes, etc...

(\*) envoyé par mail le 1<sup>er</sup> septembre 2017 à tous les présidents de comités départementaux et correspondants MGEN.

## Séjours neige à Longefoy

Partez avec la 2FOPEN-JS, notez les dates.

- \* Du 10 au 17 février (zone A)
- \* Du 03 au 10 mars (zone B)

La plaquette sera disponible courant octobre.

Il reste des places  
Inscrivez-vous  
Jusqu'au 15 sept.

**Séjour :**  
« La magie de Noël en Alsace et Forêt Noire »  
Lundi 4 à vendredi 8 décembre 2017

Prix par personne : **269 €**  
Supplément chambre individuelle (1 lit de 90) : 50 €

Ce tarif est établi sur la base d'un groupe de 20 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le prix du séjour pourra être revu à la hausse.  
A ce jour, 10 personnes inscrites.

Le descriptif du séjour est téléchargeable sur notre site **2fopen.com**  
Pour tout complément d'information,  
Appelez le **02 47 40 05 39**

## Les fonctions de l'équipe salariée Qui contacter en cas de besoin ?

**Christèle Derré - Responsable administrative et Financière** : suivi des dossiers politiques & partenariats, législation, organisation des compétitions fédérales, création CD & sections MGEN, gestion des RH & financière, présence aux réunions fédérales et institutionnelles.  
christele.derre@2fopen.com

**Nadège Sirote - Comptable et chargée de communication** : saisie, contrôle et analyse la comptabilité, formation des trésoriers départementaux, en charge des séjours ski, accompagnatrice sur séjours fédéraux ; développement de la communication.  
nadege.sirote@2fopen.com

**Isabelle Chollet - Chargée du développement des séjours sportifs et touristiques** : validation des séjours départementaux, formation des chargés de voyages, proposition, montage et analyse des séjours fédéraux. Gestion des assurances annulation voyages.  
isabelle.chollet@2fopen.com

**Nathalie Derouet - Secrétaire administrative** : (poste en remplacement d'Anne Porcher) accueil téléphonique, gestion et ventilation des licences et assurances IDC, déclaration d'accidents, suivi des documents statutaires des comités.  
nathalie.derouet@2fopen.com

Une équipe à votre écoute !



Téléphone : 02 47 40 05 39  
www.2fopen.com  
contact@2fopen.com



### A VOS AGENDAS !

- Inscriptions séjour « La magie de Noël en Alsace et Forêt Noire » (4 au 8 décembre 2017)
- Réunions différentes commissions le 14 septembre à Parçay-Meslay
- Réunion bureau fédéral 2FOPEN-JS le 15 septembre à Parçay-Meslay



## Réseau délégués CASDEN



Dans le cadre de notre partenariat avec la CASDEN, les comités départementaux vont avoir la possibilité de mieux communiquer les informations locales auprès des établissements scolaires. La fédération 2FOPEN-JS a reçu le listing des délégués départementaux. D'ici mi-septembre, la 2FOPEN-JS va envoyer par mail à chaque président de comité départemental, les noms et adresses mails des délégués de son département.

Les instructions sont précises : seules les informations concernant son comité départemental doivent être communiquées à ces délégués (activités de l'année, manifestations, sorties, etc...).

Ensuite, les délégués départementaux envoient aux correspondants de tous les établissements scolaires de leur département pour affichage dans les lycées et collèges.

Le siège de la CASDEN a informé ses délégués de notre partenariat.

## Avantages partenaire

Des vacances « neige » tout compris et séjours « littoral ».

**10% de remise sur toutes les destinations Villages Clubs du Soleil entre le 16/12/17 et le 28/04/18 (selon ouverture et disponibilités). Remise applicable sur la formule tout compris (hors frais de dossier et taxe de séjour). Règlement en Chèques Vacances et E-Chèques Vacances ANCV accepté.**

Informations sur notre site [www.2fopen.com](http://www.2fopen.com) – page accueil

